

quels il faut absolument trouver une solution si l'on veut que les mesures de défense prises par le monde libre soient couronnées de succès, sans pour autant nuire au relèvement économique des pays de l'Europe occidentale et, par suite, à leur puissance militaire.

Grâce à de multiples rouages et à ses missions à l'étranger, le Canada s'est trouvé mieux en mesure de se préparer économiquement et militairement à remplir son rôle dans la mise en œuvre des vastes programmes de défense du monde libre.

Le Canada et l'Organisation Européenne de

Coopération Économique

Le Gouvernement canadien a accepté en juin 1950 l'invitation de s'associer aux travaux de l'Organisation européenne de coopération économique, à Paris.

L'OECE, dont la création remonte à 1947, avait pour but principal et immédiat de faciliter le relèvement européen en orientant la répartition des fonds fournis par les Etats-Unis au titre du Plan Marshall. Bien qu'ayant des objectifs plus étendus que ceux du Plan Marshall, elle était destinée à favoriser de façon permanente la coopération économique en Europe.

Vers le milieu de 1950, le relèvement européen ayant réalisé un progrès sensible et le terme du Plan Marshall (1952) étant déjà en vue, on se demanda si les relations étroites qui s'étaient naturellement établies entre l'OECE et les Etats-Unis allaient aussi prendre fin. C'est pourquoi il fut décidé d'inviter les Etats-Unis à s'associer à l'OECE à titre permanent, afin de rendre durable le lien économique entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

Le Canada avait toujours entretenu des relations suivies avec l'OECE. Dès juin 1948, le Gouvernement canadien envoyait à Paris une mission non officielle chargée de convaincre les pays d'Europe de notre désir de collaborer à la reconstruction européenne, à laquelle notre pays contribuait déjà par un généreux programme de crédits, et d'améliorer le commerce du Canada avec les pays européens.

Cette mission spéciale fut rappelée en 1949, mais le Canada continua à s'intéresser à l'OECE et resta en contact officieux avec cet organisme. Aussi, quand l'OECE décida d'inviter les Etats-Unis à s'y associer à titre permanent, une invitation semblable fut-elle adressée à notre pays. Le Gouvernement l'accepta avec empressement.

En septembre 1950, le représentant du Canada, M. S. D. Pierce, O.B.E., accompagné d'un personnel restreint, partait pour Paris en vue d'établir des relations avec l'OECE. M. Pierce et son personnel participent pleinement à la tâche de l'Organisation.